



# De l'autre côté de l'UE- Nouvelles Agro-agri de Roumanie

*Agriculture et agroalimentaire*

*Cette neuvième lettre agro vous propose un retour sur les principales informations agri-agro pour la Roumanie. Elle a pour objectif de faire le suivi des évolutions du secteur aussi bien dans le domaine de la politique agricole, des politiques alimentaires et sanitaires que des informations sectorielles et principaux investissements.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !*

## Table des matières

.....	1
<b>Synthèse Covid</b> .....	<b>3</b>
La situation épidémiologique au 22 novembre 2020 : .....	3
Août: Répartition des 80 milliards d'euros de fonds européens accordés à la Roumanie pour la période 2021-2027.....	4
Plan de relance et résilience pour l'agriculture pour faire face à la pandémie :.....	4
Septembre : Trois nouveaux régimes de soutien au titre de la mesure 21 « aide exceptionnelle temporaire aux agriculteurs et aux PME touchés par la crise de la covid-19 .....	5
Septembre - L'Unicef estime à 1,3 millions le nombre d'enfants à risque de pauvreté après la pandémie de covid-19 .....	5
Août - La France accorde des fonds à 14 ONG roumaines pour leur soutien durant l'épidémie de covid-19.....	5
Septembre : Début septembre, le seuil de 100 000 repas préparés pour les personnes vulnérables a été atteint par le chef Adi Hadean.....	5
<b>Politique agricole nationale roumaine et PAC</b> .....	<b>6</b>
Juillet : La campagne de demande de paiement unique à la PAC 2020 se conclut sur une concentration des demandes : 13 373 exploitations en moins et 235 245 ha en plus .....	6
Juillet : Elaboration analyse SWOT pour le plan national stratégique 2021-2027.....	6
Juillet : Financement des lycées agricoles par le Ministère de l'agriculture et du développement rural	6
Août : Possession de terres arables roumaines par des étrangers .....	6
Août : Nouvelles conditions d'achats de terres agricoles extra-muros .....	7
Septembre : La Roumanie désormais membre COPA-COGECA (Comité des organisations professionnels de l'agriculture et comité général des coopératives agricoles de l'Union Européenne...)	7
Sécheresse : versement d'aides exceptionnelles pour calamités pour 240M€ .....	7
Septembre Mise en place des aides de soutien Covid et sécheresse – conférence de presse du ministre de l'agriculture le 4 septembre .....	8



Septembre : Seules 22% des terres arables roumaines sont assurées.....	8
Septembre : L'irrigation comme priorité pour le secrétaire d'Etat Emil Dumitru .....	8
Septembre : L'union « Sauver le paysan roumain » accuse le ministère de l'agriculture de ne pas aider assez les petites exploitations agricoles.....	9
Août - Visite de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bucarest au siège du ministère de l'agriculture et du développement rural .....	9
Août - Code forestier. Promulgation d'une loi modifiant le Code forestier pour durcir les sanctions pour l'abattage illégal et vol de bois.....	9
Septembre: La Roumanie annonce des campagnes de boisement à grande échelle.....	9
Octobre - Le gouvernement roumain approuve un projet d'ordonnance d'urgence selon lequel les jeunes agriculteurs pourront obtenir 50ha de l'Etat par bail. ....	10
Octobre- première attaque d'ours sur un homme cet automne.....	10
<b>Politiques alimentaires et sanitaires.....</b>	<b>10</b>
Novembre: Peste porcine africaine (PPA) : actualisation sur l'épidémie.....	10
Novembre 2020 : Audit de la Commission européenne pour la PPA en Roumanie .....	11
Septembre - Bilan des maladies animales en Roumanie – notification du statut indemne de brucellose bovine .....	11
Septembre- Police des animaux .....	12
Octobre - 13 millions d'euros pour la création d'abattoirs de petite capacité en zones montagneuses	12
Juillet: Atteinte à la sécurité alimentaire: la Commission européenne exhorte la Roumanie à appliquer correctement les règles de l'UE sur les règles d'hygiène alimentaire .....	12
Juillet: Rémunération des vétérinaires de libre pratique effectuant des actions sanitaires-vétérinaires publiques .....	12
Juillet : Les tests de dépistage de la tremblante chez les moutons et les chèvres seront gratuits .....	13
Septembre: Plus de 11 000 tonnes d'engrais contenant du nitrate d'ammonium confisqués.....	13
<b>Actualités filières et investissements .....</b>	<b>13</b>
Août- Investissements importants dans le cadre du plan de résilience : le ministre annonce 5 Mds euros pour l'irrigation, le drainage et la protection des sols .....	13
Octobre - Aides de la BERD et de la BEI .....	13
Septembre - Balance commerciale déficitaire de 27,7 millions d'euros sur le marché de la viandes et des produits de la pêche.....	13
Septembre- Carrefour adapte son service de e-commerce en proposant ses produits sur Bringo .....	13
Septembre La Bulgarie et la Roumanie ont les alcools les moins chers d'Europe.....	13
Septembre: Le volume de lait collecté a baissé de 0,2% sur les sept premiers mois de l'année .....	14
Juillet: Réunion de travail avec les acteurs de l'industrie alimentaire.....	14



## Synthèse Covid

### La situation épidémiologique au 22 novembre 2020 :

	Cas confirmés	Décès	Population (M)	14 jours cumulatifs de malades pour 100 000 hab.	14 jours cumulatifs de décès pour 100 000 hab.
<i>Roumanie</i>	412 808	9 916	19,4	596,5 h	10,9 h

<https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea>

Après une première vague relativement limitée et été plus calme, la Roumanie connaît comme tous les pays de l'Union européenne une recrudescence des cas à l'automne avec une forte accélération depuis début octobre. Un semi confinement a été mis en œuvre et l'état d'alerte prolongé jusqu'à mi-décembre. La Roumanie a passé la France en zone à risque (jaune) depuis le 7 octobre, les conditions d'entrées en provenance de France sont conditionnées à une quatorzaine sauf exceptions

Le transport international routier et ferroviaire de personnes a repris depuis le 1er juin.

Informations à jour à retrouver sur le site de [l'Ambassade de France en Roumanie](#).

### Les restrictions en cours concernent :

**Face à l'aggravation de l'épidémie, des restrictions supplémentaires sont entrées en vigueur le 9 novembre pour au moins 30 jours :**

- ▶ Un **couvre-feu** est mis en place : les déplacements hors du domicile sont **interdits entre 23h00 et 5h00**. Des exceptions sont possibles pour motifs professionnels, médicaux ou d'assistance aux personnes vulnérables, ou en raison de voyages par autocar, train ou avion. Un justificatif écrit est alors obligatoire : attestation de l'employeur, billet de train ou d'avion, ou attestation personnelle précisant nom et prénom, date de naissance, adresse du domicile, motif du déplacement et horaires. Cette attestation personnelle est téléchargeable [en cliquant **ici** (variante bilingue, en roumain et en français), ou sur le lien
- ▶ Le port d'un masque couvrant le nez et la bouche est obligatoire à l'extérieur, dans tous les espaces publics, comme il l'était déjà à l'intérieur ; cette obligation est valable dans tout le pays et à partir de l'âge de 5 ans.
- ▶ **Tous les commerces ferment à 21h00**, à l'exception des pharmacies, stations essence et services de livraison à domicile.
- ▶ Toutes les écoles du pays ferment leurs portes et passent en enseignement en ligne ; les crèches et garderies restent néanmoins ouvertes.
- ▶ **Les soirées et fêtes privées sont interdites**, même à l'air libre et quel que soit le nombre de participants.

**Les restrictions déjà en place avant cette date restent également en vigueur :**

- ▶ Certaines s'appliquent dans tout le pays, d'autres varient selon le taux d'incidence du virus au niveau local. Le basculement en scénario jaune (1,5 cas pour 1000 habitants), rouge (3/1000) ou la mise en quarantaine pouvant intervenir du jour au lendemain, au niveau de chaque ville, il vous recommandé de vous renseigner auprès du Comité départemental pour les situations d'urgence correspondant à votre lieu de résidence, pour être informé de la situation locale et des restrictions à respecter.
- ▶ A Bucarest et dans la plupart des grandes villes, comme Cluj, Iasi ou Timisoara, le taux d'incidence dépasse le seuil de 3 pour 1 000 habitants, correspondant au "scénario rouge" de



restrictions renforcées. Les espaces clos des cinémas, théâtres, salles de spectacles, salles de jeux d'argent, cafés et restaurants sont fermés ; les terrasses restent néanmoins ouvertes au public ;

► Quand le taux d'incidence dépasse un seuil encore plus élevé, une ville peut être placée en quarantaine zonale. Il est alors interdit d'entrer ou de sortir de la ville, ou de se déplacer dans les rues, sans justification écrite (professionnelle, etc.). C'est par exemple le cas des villes de Sibiu, Zalau, Baia Mare et Slobozia.

**Les élections législatives du 6 décembre sont maintenues :** le Président Iohannis a souligné la nécessité de continuer la vie démocratique dans la société.

### Août: Répartition des 80 milliards d'euros de fonds européens accordés à la Roumanie pour la période 2021-2027

La Roumanie recevra environ 80 milliards d'euros de fonds européens entre 2021 et 2027 avec la répartition suivante :

- **20 milliards d'euros de la PAC gérés par AFIR et APIA**
- 30 milliards d'euros pour le mécanisme de récupération et de résilience
- 2,143 milliards d'euros pour le programme opérationnel de croissance intelligente
- 4,615 milliards d'euros pour le programme opérationnel du développement durable
- 7,722 milliards d'euros pour le programme opérationnel de l'éducation et de la profession
- 2,594 milliards d'euros pour le programme opérationnel d'inclusion et d'intégration sociale
- 4,73 milliards d'euros pour le programme opérationnel de santé
- 597 millions d'euros pour le programme opérationnel d'assistance technique
- 1,76 milliards d'euros pour le programme opérationnel transitoire

Source : AFIR

### Plan de relance et résilience pour l'agriculture pour faire face à la pandémie :

#### **Un premier plan de relance annoncé de 400 M€ à l'été pour l'agriculture puis de 6,5Mds €**

Le gouvernement roumain a publié le 1<sup>er</sup> juillet le plan national pour les investissements et la reprise économique. 400 M€ seront consacrés à des programmes de soutien à l'agriculture. Depuis le montant de ce plan de relance et résilience a été monté à 6,5 Mds € soit 20% du Plan national de 30 M€.

Parmi les différents appuis figurent :

- Le financement des entrepôts pour la commercialisation des produits agricoles. L'objectif est la construction de 8 entrepôts régionaux pour des produits agricoles locaux. 750 M€ sont consacrés à cette mesure.
- **3,6 milliards d'euros** seraient utilisés pour des travaux d'irrigation et de drainage
- **2,1 Mds** destinés à la lutte contre l'érosion des sols.
- Les subventions pour l'achat de matériel d'irrigation secondaire, pour un budget total de 48 M€. Chaque bénéficiaire touchera 6 000 €.
- Les subventions de financement pour l'entrepreneuriat pour un budget total de 200 M€. La subvention s'élèvera à 40 000 € pour la création de 2 emplois, jusqu'à 100 000 € pour la création de 5 emplois.



- L'installation des jeunes agriculteurs présents en Roumanie et de la diaspora avec des terres agricoles en concession avec l'Etat, pour un budget de 42 M€. Les bénéficiaires pourront accéder à des concessions facilement, sans contrat, d'une superficie maximale de 50 ha, appartenant au domaine public d'Etat. (Source : [AgroTV,](#))

### Septembre : Trois nouveaux régimes de soutien au titre de la mesure 21 « aide exceptionnelle temporaire aux agriculteurs et aux PME touchés par la crise de la covid-19 »

L'agence des paiements et des interventions agricoles (APIA) informe les agriculteurs du lancement de trois nouveaux régimes de soutien qui viendront en aide aux éleveurs de bétail, de moutons et de chèvres et aux maraîchers affectés par la crise de la covid-19. Ces aides ont pour but d'atténuer les problèmes de liquidité dans ces secteurs qui mettent en péril la continuité agricole. Les aides seront accordées après demande avant le 31 décembre 2020, en considérant la taille de l'exploitation et seront versées jusqu'au 30 juin 2021. Cette mesure bénéficie d'un budget total de 150 millions d'euros. (Source : APIA)

### Septembre - L'Unicef estime à 1,3 millions le nombre d'enfants à risque de pauvreté après la pandémie de covid-19

La crise du coronavirus a rendu plus vulnérable encore la situation d'enfants et de leurs familles les plus défavorisées. Selon l'Unicef, sur 3,7 millions d'enfants roumains, **1,32 millions seraient dans une situation de risque de pauvreté et d'exclusion sociale**. L'Unicef alarme également sur le fait que 400 000 enfants en âge d'aller à l'école sont déscolarisés et plus de 50 000 sont séparés de leurs familles pour des raisons de pauvreté, violences ou négligences. L'organisation recommande d'inclure les principes de « children first » et « no children left behind » dans les stratégies nationales. Elle recommande aussi d'améliorer la qualité des données disponibles concernant la situation des enfants et d'inclure plus largement ce sujet dans les politiques nationales. (Source : [unicef.org](#))

### Août - La France accorde des fonds à 14 ONG roumaines pour leur soutien durant l'épidémie de covid-19

L'Ambassade de France et l'Institut Français ont présenté 3000€ de subventions pour 14 ONG roumaines en reconnaissance des efforts fournis par la société civile roumaine qui a assisté les personnes vulnérables pendant toute la période de l'épidémie de covid-19. L'argent distribué à chacune des ONG devrait contribuer à la distribution de nourriture, de produits de santé, d'accès aux droits des personnes sans revenus et d'éviter la déscolarisation. Pour l'Ambassade de France et l'Institut Français, ces financements permettent de réaffirmer l'importance de la solidarité dans la coopération franco-roumaine ainsi que l'importance des missions majeures de services sociaux que la société civile accomplit dans les régions les plus désavantagées de Roumanie. (Source : daily bulletin)

### Septembre : Début septembre, le seuil de 100 000 repas préparés pour les personnes vulnérables a été atteint par le chef Adi Hadean

En 5 mois, plus de 100 000 repas ont été cuisinés par des chefs volontaires, menés par Adi Hadean pour la campagne du CRS « Solidar Social ». Les plats étaient distribués aux personnes vulnérables, touchées par la crise du coronavirus. Durant les trois premiers mois de l'épidémie en Roumanie, les repas chauds étaient délivrés au personnel médical des hôpitaux et aux personnes défavorisées du secteur 6 de Bucarest. Lorsque l'état d'urgence a pris fin, les efforts se sont tournés vers les personnes vulnérables du secteur 6 de Bucarest et d'autres secteurs. (Source : [Business Review](#))



## Politique agricole nationale roumaine et PAC

L'actualité roumaine de ces derniers mois a été fortement portée par **la sécheresse** et ses conséquences. Deux épisodes ont été observés : au printemps et durant l'été. Le Ministère a mis en place des aides exceptionnelles pour les calamités dues à la sécheresse de printemps 240 M€ dont 170 M€ ont déjà été versés. Des projets d'ordonnance sont également en cours et décriés concernant la mise en place d'arrêté de force majeure et des moratoires de remboursement d'emprunts.

### Juillet : La campagne de demande de paiement unique à la PAC 2020 se conclut sur une concentration des demandes : 13 373 exploitations en moins et 235 245 ha en plus

L'Agence des paiements et d'intervention pour l'agriculture (APIA) a achevé le 9 juillet 2020, la campagne de réception des demandes de paiement unique pour 2020. Au total, 830 898 demandes ont été enregistrées, pour une superficie déclarée contre paiement de 9 879 977 hectares. Les départements enregistrant le plus de demandes sont Suceava, Bihor, Dolj, Maramureș et Botoșani alors que les départements avec les plus grandes superficies sont Timiș, Constanța, Teleorman, Dolj et Ialomița. Par rapport à l'année dernière, le nombre de demandes a diminué de 13 373, tandis que la superficie agricole a augmenté de 235 246 ha, ce qui confirme la tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles via consolidation d'une année sur l'autre. Le soutien est financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA). (Source : [apia.org.ro](http://apia.org.ro))

### Juillet : Elaboration analyse SWOT pour le plan national stratégique 2021-2027

L'analyse SWOT pour le plan national stratégique de la Roumanie a débuté le 9 juillet dernier et prendra fin à la fin de ce même mois. L'objectif du plan étant de «Soutenir des revenus agricoles viables et la résilience dans toute l'Union pour accroître la sécurité alimentaire ». Au total, 7 consultations en ligne avec les partenaires sociaux sélectionnés dans les groupes de travail: «Aides couplées», «Interventions dans le domaine agricole », « Industrie et sécurité alimentaire»; «Interventions sectorielles», «Environnement et foresterie», «Économie rurale et infrastructures», «Recherche et innovation» doivent permettre de préciser l'analyse swot concernant les stratégies pour le développement rural en Roumanie. L'analyse est disponible [ici](#). (Source : [madr.ro](http://madr.ro) + [madr.ro](http://madr.ro) + [madr.ro](http://madr.ro) )

### Juillet : Financement des lycées agricoles par le Ministère de l'agriculture et du développement rural

La MADR va prendre sur son budget pour financer les lycées agricoles roumains. Le but est de développer l'enseignement secondaire agricole afin de rajeunir et professionnaliser la main d'œuvre du secteur. Ainsi, 57 lycées au profil majoritairement agricole profiteront d'une mise à jour des manuels scolaires, de l'amélioration des enseignements, de l'organisation de stages, de la mise en place de nouvelles spécialisations et de la promotion de doubles formations. (Source : [madr.ro](http://madr.ro))

### Août : Possession de terres arables roumaines par des étrangers

L'agence nationale du cadastre et de la publicité immobilière (ANCPI) a fourni des chiffres concernant les terres arables roumaines détenues par des étrangers. Concernant les transactions récentes de terrains arables pour les particuliers, on en comptait 117 293 au total en 2018 dont 685 concernaient des citoyens étrangers - personnes physiques. Les terres à destination de personnes étrangères représentent une part négligeable. A ce jour, en stock, ce sont plus de 420 000 hectares de terres agricoles qui seraient exploitées par des personnes étrangères (Physiques et juridiques au nombre de 793). La nouvelle loi acheter des terres agricoles ou exploiter une terre agricole en Roumanie, une personne physique doit résider sur le territoire national pendant une période d'au moins cinq ans avant l'enregistrement de l'offre.



Ainsi, ce sont souvent les fonds d'investissements qui achètent des terrains qu'ils louent ensuite à des personnes non roumaines. (Source : [gandul.ro](http://gandul.ro) )

#### [Août : Nouvelles conditions d'achats de terres agricoles extra-muros](#)

La loi no. 175/2020 qui entrera en vigueur le 13 octobre 2020 complique les procédures de ventes de terres agricoles. Tout d'abord, un ordre de priorité est établi entre les personnes souhaitant acquérir un terrain, certaines ayant un droit de préemption. L'acheteur devra également continuer une activité agricole sur le terrain. De plus, la revente de terres avant l'expiration du contrat d'acquisition de 8 ans sera soumise à une taxe de 80% sur la différence entre le prix d'achat et le prix de vente. Le président de la Commission de l'agriculture de la Chambre des députés Alexandru Stanescu, soutient cette nouvelle législation qu'il estime bonne et capable d'enrayer les problèmes de spéculation liés aux faibles prix des terrains. (Source : [Business review](#) + [foodbiz.ro](http://foodbiz.ro))

**A noter** que des modifications de cette loi foncières de 2014 pourront apporter de nouvelles restrictions pour les achats de terres par des non-résidents (seuil de 5 ans et 1 an pour les jeunes agriculteurs), restrictions qui sont également défavorables à la diaspora alors même des mesures pour leur retour sont mises en place, notamment en agriculture.

#### [Septembre : La Roumanie désormais membre COPA-COGECA \(Comité des organisations professionnels de l'agriculture et comité général des coopératives agricoles de l'Union Européenne\)](#)

Le ministère de l'agriculture et du développement rural a payé pour la première fois la contribution de la COPA-COGECA aux organisations de fermiers dans le secteur agroalimentaire en Roumanie. La COPA-COGECA est une des associations les plus importantes dans la représentation des intérêts de ses membres à Bruxelles. Ainsi, les agriculteurs roumains seront représentés et pourront participer activement aux actions d'intérêt concernant la politique agricole commune post 2020, à l'élaboration des stratégies et de politiques concernant le développement durable de l'agriculture, ainsi qu'à la promotion d'une concurrence loyale sur la chaîne agroalimentaire. (Source : Facebook Ministerul Agriculturii si Dezvoltarii Rurale)

#### [Sécheresse : versement d'aides exceptionnelles pour calamités pour 240M€](#)

Le gouvernement roumain a révisé sa prévision de déficit public. Initialement estimé à 3,6% du PIB, les prévisions font maintenant état de 90,9 milliards de RON, soit 18,8 milliards d'euros et 8,6% du PIB. Le déficit public enregistré au premier semestre 2020 était déjà de 4,17% du PIB. Cela s'explique par une baisse de 6,41 milliards d'euros (31Mds RON) dans le budget de l'Etat et des dépenses supplémentaires liés à la crise engendrée par le coronavirus. De ce fait, le budget a été revu et le ministère **de l'agriculture devrait en profiter. 710 millions d'euros de budget supplémentaire ont été alloués pour l'irrigation, la sécheresse et les aides aux agriculteurs.** Les ministères bénéficiant également d'augmentation budgétaires sont le ministère des finances publiques (+2,9 Mds EUR), le ministère de l'économie (+900 millions EUR), le ministère de la santé (+640 millions EUR), le ministère des affaires intérieures (+250 millions EUR) et le ministère des transports (+165 millions EUR). (Source : [agerpres](http://agerpres))

**85 % des aides à la sécheresse ont été versées en septembre** suite à la rectification budgétaire votée en août soit 180 M€. Pour rappel, les montants à l'hectare sont de 200€/ha environ (blé principalement) et concerneront 34 000 exploitations céréalières touchées par la sécheresse de printemps sur 1,168 Mha. Les 15% restants devaient être versés en octobre suite à une nouvelle rectification budgétaire. Au total, 28 112 demandes ont été déposées. Le secrétaire d'Etat a tout de même rappelé qu'il ne s'agit pas d'une solution à long terme. (Source : Facebook Adrian Oros + [agrotv.ro](http://agrotv.ro))



Septembre Mise en place des aides de soutien Covid et sécheresse – conférence de presse du ministre de l'agriculture le 4 septembre

Type de soutien	Montant (UE ou national)	Nombre de bénéficiaire	Montant / ha ou bénéficiaires
Calamité sécheresse – grandes cultures	227 M€ (complement prévus en octobre sur les 240 M€ annoncés)	34 647 au total – 14 456 demandes déposées début septembre	Environ 200€/ha selon le type de culture
Covid – secteur porcin	24,5M€		100€/ UGB – max 100 000€
Covid secteur volailles	22,9M€		100€/ UGB
Covid – secteur apicole	10,4M€		25 lei (5,2€)/ ruche
Covid – secteur bovin (plus de 91 UGB)	7.4M€		100€/ tête femelle adulte
Covid UE– secteur bovin (entre 5 et 91 UGB) 24 mois mini au 1 <sup>er</sup> juillet			De 1000€ à 7000€ / exploitation en fct du nombre d'animaux
Covid – secteur vitivinicole	12,4M€		500€/ha code CAEN 0121 (culture raisin)
Covid UE– secteur ovin/caprin (mini 50 femelles adultes) 12 mois mini au 31/03			De 500€ à 2500€ / exploitation en fct du nombre d'animaux
Covid UE– secteur légume, fruits et pomme de terre (mini 0,1ha en serre et 0,3 ha en champ)			Champ- entre 700 €/exploitation et 5000€ (>10 ha)  Serre - entre 700 €/exploitation et 5000€ (>2 ha)
<b>Total</b>	<b>304,6 M€ - 150 M€</b>		

*\*Max 7000€/fermier/exploitation quelque soit les espèces soutenues*

Source MADR –

Septembre : Seules 22% des terres arables roumaines sont assurées

L'Union nationale des sociétés d'assurance et de réassurance de Roumanie (UNRAR) a annoncé que les tempêtes et les pluies torrentielles ont généré plus de 96% de dédommagements payés aux agriculteurs. Selon l'UNRAR, 22% seulement des terres arables de la Roumanie sont assurées, soit près de 2 millions d'hectares, sur 8,3 millions d'hectares. Compte tenu de l'importance stratégique de l'agriculture, en particulier dans le contexte économique généré par les pandémies de covid-19, l'UNRAR lance un guide avec des informations utiles sur les polices d'assurance agricole dédiées aux agriculteurs. (Source : daily bulletin)

Septembre : L'irrigation comme priorité pour le secrétaire d'Etat Emil Dumitru

Emil Dumitru a déclaré dans l'émission "Agriculture on report" que les subventions accordées aux agriculteurs pour la sécheresse ne sont pas des solutions de long terme. Il a rappelé que la Roumanie





devra investir massivement dans les systèmes d'irrigation. Depuis 2015, 170 millions d'euros ont été dépensés pour l'irrigation alors que 240 millions d'euros sont dépensés cette année pour la sécheresse. Sur les 6,5 milliards d'euros du programme national de relance pour l'irrigation, le drainage et la lutte contre l'érosion des sols, 3,5 milliards seront alloués à l'irrigation. (Source : [agro-tv.ro](http://agro-tv.ro))

### Septembre : L'union « Sauver le paysan roumain » accuse le ministère de l'agriculture de ne pas aider assez les petites exploitations agricoles

L'union considère que le ministère de l'agriculture roumain n'aide pas de manière équitable les grosses et petites exploitations. La politique agricole de l'union européenne consiste à soutenir les petits agriculteurs, les exploitations familiales or l'union « sauve le paysan roumain » assurent que les grandes exploitations ont le plus bénéficié des subventions accordées par le ministère de l'agriculture. Selon eux, le secteur de l'élevage aurait été favorisé par rapport aux maraîchers ou aux producteurs fruitiers. (Source : [agrotv.ro](http://agrotv.ro))

### Août - Visite de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bucarest au siège du ministère de l'agriculture et du développement rural

Lors de la réunion, l'ambassadeur des Etats-Unis Adrian Zuckerman et le ministre de l'agriculture et du développement rural ont discuté de sujets tels **que le transfert de technologies agricoles et de bonnes pratiques notamment sur les biotechnologies et les infrastructures d'irrigation**, l'augmentation des volumes d'échanges entre les deux pays et le renforcement de la dimension économique du partenariat Roumanie-Etats-Unis. (Source : page fb Adrian Oros)

### Août - Code forestier. Promulgation d'une loi modifiant le Code forestier pour durcir les sanctions pour l'abattage illégal et vol de bois

La loi prévoit un durcissement des sanctions mais également l'interdiction des coupes à ras dans les réserves naturelles et la confiscation des véhicules utilisés pour le transport du bois coupé illégalement. Par ailleurs une autorisation pour le transport de copeaux de bois, de sciure, de biomasse, d'écorce d'arbres devient obligatoire, le bois sera commercialisé sous forme de bois façonné. L'accès des cyclistes à la forêt ne sera autorisé que sur les sentiers balisés. Le projet de loi a été initié par Costel Alexe, ministre de l'Environnement, et par cinq autres députés du PSD, de l'ALDE, du PNL et de l'USR.

Des représentants du World Wide Fund for Nature (WWF) Roumanie ont demandé au Président Klaus Iohannis de ne pas promulguer cette loi mais de la renvoyer au Parlement. Selon eux, les modifications apportées au Code Forestier « ne résolvent pas le problème des exploitations illégales », étant une « un simple maquillage et non pas une véritable réforme des politiques forestières nationales » ([Hotnews](#)). Veille Amb- service de presse

### Septembre: La Roumanie annonce des campagnes de boisement à grande échelle

Les responsables forestiers roumains plaident pour la plantation d'arbres afin de créer des brise-vent qui protégeraient les terres cultivées. Ces brise-vents, particulièrement utiles au sud et à l'est du pays sont trop peu nombreux car la plupart des agriculteurs abattent des arbres afin d'étendre leurs fermes. Dans ce contexte, le ministère de l'environnement roumain a lancé la campagne d'automne de boisement « une forêt aussi grande qu'un pays ». La première campagne avait été lancée au printemps et le programme annuel prévoit le reboisement de plus de 12 500 hectares de terres. Deux tiers de la surface totale seront soumis au plan de reboisement naturel et un tiers au projet de régénération forestière artificielle. Au total, plus de 17 millions d'arbres devraient être plantés cet automne (chênes, peupliers, saules...). (Source : Nine O'Clock)



**Octobre - Le gouvernement roumain approuve un projet d'ordonnance d'urgence selon lequel les jeunes agriculteurs pourront obtenir 50ha de l'Etat par bail.**

Cette décision devrait permettre la création d'un cadre juridique par lequel les jeunes agriculteurs pourront obtenir par bail, des terres de l'Etat d'une superficie de 50 ha maximum. Ce nouveau cadre juridique devrait permettre aux jeunes de louer des terres à l'Etat pour y exercer une activité agricole. La mesure s'inscrit dans le Plan national d'investissement et de relance économique du gouvernement Orban dont un des projets est la mise en place d'un soutien aux jeunes agriculteurs.

**Octobre- première attaque d'ours sur un homme cet automne**

Une première attaque a été annoncée dans le département de Brasov. Un homme a été retrouvé blessé à la tête et au torse et a été transporté à l'hôpital. En 2019 les attaques d'ours à l'automne avaient fait 3 morts.

**Politiques alimentaires et sanitaires**

**Novembre: Peste porcine africaine (PPA) : actualisation sur l'épidémie**

La PPA est apparue en 2017 en Roumanie à l'ouest du pays mais a connu une forte expansion depuis le mois de juin 2018 quand un nouveau foyer est apparu à l'Est (Ukraine) dans le delta du Danube.

Au 04.11.2020, un nombre de 441 foyers de PPA étaient actifs dans le pays, dont 10 foyers dans des exploitations commerciales et 4 foyers dans des exploitations commerciales de type A. Entre le 29.10.2020 et le 04.11.2020, 11 nouveaux foyers de PPA ont été enregistrés. Depuis le début de l'épidémie en 2017, 3 963 cas ont été confirmés chez des sangliers dans 38 départements.

L'ANSVSA a réalisé une analyse de la situation des PPA en Roumanie depuis le diagnostic du premier foyer en juillet 2017, à Satu Mare, jusqu'au 01.11.2020, sur la base d'une étude menée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Selon l'étude, grâce aux mesures prises par les autorités roumaines, une diminution de leur nombre a été obtenue. Il est vrai que la réduction des foyers en 2020 est également due aux restrictions imposées pendant l'état d'urgence, ce qui montre que les mouvements incontrôlés de porcs sont l'un des principaux facteurs de risque de propagation de la maladie.



Les principales mesures prises par l'ANSVSA qui ont conduit à une diminution du nombre de foyers sont:



- l'organisation des contrôles effectués dans la circulation par des équipes de contrôle composées de représentants des directions sanitaires vétérinaires et de la sécurité alimentaire, des inspections départementales de police et des inspections départementales des gendarmes;
- conseils aux éleveurs de porcs par des vétérinaires de pratique libre sur les mesures de biosécurité qu'ils doivent respecter et l'obligation de signaler toute maladie / décès des animaux dans l'exploitation;
- la formation des vétérinaires au sein des directions sanitaire vétérinaire et de la sécurité alimentaire, respectivement des vétérinaires de libre pratique, concernant la symptomatologie et les mesures à appliquer en cas de foyers de PPA;
- actualisation et approbation au sein des centres locaux de lutte contre les maladies de chaque comté du plan de mesures concernant la prévention et le contrôle de la PPA chez les porcs domestiques et sangliers.

Les enquêtes épidémiologiques montrent que les principales causes de nouvelles flambées de peste porcine africaine sont:

- un grand nombre de sangliers; dans certains fonds de chasse dépassant la densité maximale de 0,5 sangliers / km<sup>2</sup>, ce qui est dû au non-respect des quotas de chasse;
- non-respect de l'obligation de chasser l'ensemble du troupeau de sangliers dans les zones infectées, conformément à la décision no. 3/2019 du Comité national des situations d'urgence spéciales;
- non-exécution de la surveillance passive au sens de non-collecte de carcasses de sangliers pour des tests en direction de l'APP et neutralisation ultérieure;
- vente / achat de porcs domestiques sans documents sanitaires-vétérinaires attestant l'état de santé;
- la sortie des porcs des zones de protection et de surveillance établies autour des foyers (minimum 10 km), conformément aux exigences de la directive 2002/60 / CE;
- les mouvements incontrôlés de porcs effectués par des commerçants illégaux d'animaux vivants;
- abattage de porcs malades sans avis du vétérinaire et conservation des produits qui en dérivent, en tenant compte du fait que les données scientifiques ont montré que le virus résiste dans les produits congelés / conservés pendant des années;
- administration de déchets alimentaires non traités dans l'alimentation des porcs;
- non-respect des mesures de biosécurité, notamment dans les ménages, mais aussi dans certaines exploitations commerciales. (Source : [ansvsa.ro](http://ansvsa.ro))

### Novembre 2020 : Audit de la Commission européenne pour la PPA en Roumanie

Viorel Patrichi a annoncé qu'il y aurait entre le 23 novembre et le 27 novembre, un audit de la Commission européenne concernant l'évolution de la peste porcine africaine en Roumanie. Un rapport sera publié dans 6 mois sur le site internet de la Commission européenne. Les organisations professionnelles des éleveurs ont été invitées à participer aux discussions. L'ANSVSA vient d'annoncer que la fréquence de maladie a diminué. Un débat en ligne sera organisé à cette occasion par Ion Sorin Mitrea, directeur de la Direction de l'inspection et du contrôle officiel de l'ANSVSA. (Source : [Facebook](#))

### Septembre - Bilan des maladies animales en Roumanie – notification du statut indemne de brucellose bovine

L'Autorité nationale sanitaire vétérinaire et de sécurité alimentaire (ANSVSA) a annoncé le 1er septembre que l'OIE a déclaré la Roumanie indemne de brucellose bovine. Le dernier foyer de la maladie a été fermé en 1969. Outre les aspects zootechniques, l'importance sanitaire de la maladie est particulièrement grande, étant l'une des zoonoses les plus redoutées et, en même temps, l'une des maladies professionnelles les plus dangereuses. Pour les pays indemnes, ainsi que pour la Roumanie, il est de la plus haute importance de maintenir ce statut, notamment en contrôlant strictement les importations d'animaux et le statut de leurs propres troupeaux. L'ANSVSA se félicite d'une bonne



collaboration entre les services vétérinaires et les agriculteurs, qui permet à la Roumanie d'être indemne de fièvre aphteuse, de peste bovine, de brucellose bovine, de brucellose ovine et caprine et est classée comme un pays à risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Dans le même temps, le Service d'inspection phytosanitaire et zoosanitaire du ministère de l'Agriculture des États-Unis a officiellement reconnu le statut indemne de la Roumanie pour la grippe aviaire hautement pathogène et maladie de Newcastle.

L'ANSVSA se réjouit de cette opportunité pour les éleveurs domestiques et avicoles, qui pourront augmenter les exportations d'animaux vivants vers les pays des tiers à des coûts bien inférieurs et dans des délais plus courts. Source ANSVSA – 01/09

### Septembre- Police des animaux

Le ministre de l'Intérieur, Marcel Vela, a annoncé, mardi, le projet d'ordonnance d'urgence par laquelle la création de la police des animaux sera mise en débat public. Le texte prévoit que les animaux en danger puissent être confisqués et que les policiers aient le droit de pénétrer dans une propriété privée sans mandat d'un juge s'il est constaté qu'un animal est en danger. Les agents de police pourront également utiliser la force afin de sauver un animal. De plus, les animaux maltraités seront, selon ce projet, hébergés dans des abris publics pour traitement puis donnés pour adoption. La police des animaux aura également des attributions concernant les animaux sauvages et sera subordonnée à la Police roumaine (Source : Digi 24).

### Octobre - 13 millions d'euros pour la création d'abattoirs de petite capacité en zones montagneuses

Des fonds du Programme National de Développement Rural (PNDR) d'une valeur de près de 13 millions d'euros ont été octroyés aux agriculteurs de montagne via l'objectif « aide aux investissements dans la transformation/commercialisation des produits agricoles ». Les demandes peuvent être formulées en ligne sur le site [www.afir.info](http://www.afir.info) jusqu'au 31 décembre 2020. Le financement accordé par le PNDR est de 50% du projet si la construction de l'abattoir est réalisée par une PME et peut aller jusqu'à 70% pour les groupements de producteurs ou coopératives (50% sur site MADR), 40% maximum pour les autres et ne dépassera pas 300 000 euros par projet. (Source : [madr.ro](http://madr.ro))

### Juillet: Atteinte à la sécurité alimentaire: la Commission européenne exhorte la Roumanie à appliquer correctement les règles de l'UE sur les règles d'hygiène alimentaire

Le 2 juillet 2020, la Commission européenne a décidé d'envoyer une lettre de mise en demeure à la Roumanie pour exclusion de la fourniture de certains produits d'origine animale du champ d'application du règlement (CE) n° 1493/1999. 853/2004 relatif aux règles d'hygiène spécifiques applicables aux denrées alimentaires d'origine animale, qui sont donc régies par le droit national, sans respecter les conditions d'exclusion du champ d'application du règlement de l'UE. (Source : [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu))

### Juillet: Rémunération des vétérinaires de libre pratique effectuant des actions sanitaires-vétérinaires publiques

Le gouvernement roumain a approuvé la législation permettant d'accorder un montant de 10 000 lei (plus de 2000 euros) aux vétérinaires de libre pratique effectuant des actions sanitaires-vétérinaires publiques. Dans le contexte actuel, la protection de la santé animale et la sécurité alimentaire sont des sujets primordiaux et il était impératif de compléter le cadre législatif primaire concernant le type de contrat à conclure entre le département de la DSVSA (Direction sanitaire vétérinaire et de sécurité alimentaire) et les vétérinaires de libre pratique pour l'exercice d'activités sanitaires publiques-vétérinaires. (Source : [ansvsa.ro](http://ansvsa.ro))



### Juillet : Les tests de dépistage de la tremblante chez les moutons et les chèvres seront gratuits

La décision a été prise le 9 juillet 2020 de rendre les tests de génotypage gratuits afin de réduire l'incidence de la tremblante dans les élevages. L'agence nationale de l'élevage prendra en charge les frais dans le cadre de programmes de sélection approuvés et pourra effectuer les tests sur les mâles entrant en reproduction en 2020. (Source : [madr.ro](http://madr.ro))

### Septembre: Plus de 11 000 tonnes d'engrais contenant du nitrate d'ammonium confisqués

Au total, 11894,266 tonnes d'engrais mal stockés contenant du nitrate d'ammonium ont été saisis par les forces de l'ordre entre le 27 juillet et le 8 septembre 2020. La police a ordonné des mesures pour leur stockage dans des espaces adéquats. Lors de la même opération, les policiers ont confisqué 8 457 litres et 6 684 kilos de déchets dangereux. Au total, 121 délits ont été constatés notamment pour non-respect du GEO 195/2005 sur la protection de l'environnement. (Source : [agrointel.ro](http://agrointel.ro))

## Actualités filières et investissements

### Août- Investissements importants dans le cadre du plan de résilience : le ministre annonce 5 Mds euros pour l'irrigation, le drainage et la protection des sols

Le Ministre de l'Agriculture a annoncé que 3,4 Mds € seraient investis pour les infrastructures d'irrigation, 1,1 Mds € pour les infrastructures de drainage et 500 M € pour combattre l'érosion du sol. Par ailleurs, le programme anti-grêle sera étendu entre 2021 et 2024 pour un budget de 30 M€ afin de protéger 2 M ha supplémentaires, et 80 M€ devraient être mobilisés pour des installations permettant de favoriser les précipitations. (Source : FB Adrian Oros) A ce stade il s'agit d'annonces.

### Octobre - Aides de la BERD et de la BEI

La BERD et la BEI mettent à disposition 12,5 M€ aux agriculteurs via Agricover Credit IFN. La BEI apportera 7,5 M€ et l'EFISI et la BERD 5 M€. L'argent est destiné à des prêts aux agriculteurs pour surmonter les effets de la crise. (Source : [Commission européenne](http://Commission europeenne))

### Septembre - Balance commerciale déficitaire de 27,7 millions d'euros sur le marché de la viandes et des produits de la pêche

Les exportations de viande et de produits de la pêche représentaient 75,4 millions d'euros les 5 premiers mois de l'année dont 56,5 millions d'euros étaient à destination de l'UE, principalement l'Allemagne (11 millions d'euros), la France (9,9) et l'Italie (8,6). C'est 1,4% de plus par rapport à la même période l'année passée selon les données de l'Institut National de Statistiques. Les exportations de ces mêmes produits entre janvier et mai 2020 représentaient 103,1 millions d'euros, c'est 12,5% de plus qu'en 2019. Les importations provenaient en majorité d'Allemagne (25,2 millions d'euros), Pologne (19,7) et Italie (11,1). (Source : [actmedia.eu](http://actmedia.eu))

### Septembre- Carrefour adapte son service de e-commerce en proposant ses produits sur Bringo

Depuis le 1er Septembre, les clients de Carrefour peuvent faire leurs courses via l'application Bringo, avec les mêmes produits et au même prix mais plus rapidement (90 minutes pour être livré chez soi ou 3 heures pour le click&collect). Plus de 50 000 produits sont disponibles. Carrefour continue ainsi de développer son offre de services personnalisés en Roumanie. (Source : [business review](http://business review))

### Septembre La Bulgarie et la Roumanie ont les alcools les moins chers d'Europe

En 2019, le prix de l'alcool en Europe était deux fois supérieur dans les pays membres avec les prix les plus élevés par rapport à ceux avec les prix les plus bas (Eurostat). Avec un indice de prix moyen base 100 pour les spiritueux, le vin et la bière, la Roumanie avait les prix les plus bas (76), suivie de la



Bulgarie (79) et la Hongrie (80). Les pays avec les prix les plus élevés étaient la Finlande (191), l'Irlande (182) et la Suède (156).

### Septembre: Le volume de lait collecté a baissé de 0,2% sur les sept premiers mois de l'année

Sur les sept premiers mois de 2020, 684 889 tonnes de lait de vache ont été collectées, 0,2% de moins que l'année passée selon l'Institut National de Statistiques (INS). La production de crème a diminué de 195 tonnes, soit 0,5%. La production a augmenté pour le beurre de 951 tonnes (+15,8%), le lait de 21 098 tonnes (+11,2%), les fromages de 1 682 tonnes (+2,9%), le lait fermenté de 1 935 tonnes (+1,5%). Les quantités de lait cru importées par les unités de production ont augmenté sur la même période de 24 161 tonnes (+42,3%). (Source : Nine O'Clock)

### Juillet: Réunion de travail avec les acteurs de l'industrie alimentaire

Le 13 juillet 2020, une réunion organisée par la MADR a rassemblé autour du ministre Adrian Oros, des représentants de la Fédération Romalimenta, des membres de l'Association roumaine de la viande - ACR et de l'Association roumaine des employeurs de l'industrie laitière – APRIL, des employeurs roumains de l'industrie laitière Produits de mouture, de boulangerie et de farine, les secrétaires d'État Aurel Simion et Emil Dumitru, des directeurs et experts des départements spécialisés au sein de MADR, ainsi que des représentants de l'ANSVSA et de l'ANPC. Les sujets débattus concernaient les mesures législatives pour éviter la duplication des pouvoirs des autorités de contrôle dans l'industrie alimentaire, les propositions de modification de l'ordonnance 394/2014 relative à la certification des produits alimentaires, la qualité concernant l'attestation des produits agroalimentaires marqués «Premium quality», les systèmes nationaux de qualité, les normes d'application de la loi no. 28/2020 sur la commercialisation des denrées alimentaires, les propositions soumises par Romalimenta et l'ARC sur la transposition de la directive 633/2019 sur les pratiques commerciales déloyales entre entreprises, ainsi que l'harmonisation législative nationale avec la directive européenne sur les denrées alimentaires. (Source : [madr.ro](http://madr.ro))



responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information  
contenue dans cette publication.